



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 13

En exercice : 13

Qui ont délibéré : 12

Date de la convocation :

13/03/2025

Date d'affichage :

13/03/2025

Commune de Saint-Usage - 21170
Siège et bureaux à 2103005
Page 14
Tel: 03 20 21 01 779 - 03 20 21 01 401

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE**

Séance du 20 mars 2025

L'an deux vingt-cinq, le 20 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CONSTANTIN Martine, Messieurs IMBERT Alain, BOULAHYA Rachid, CAKIR Suayib, GANEE Jean-François, GANEE Roger, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy

Procuration : Madame IMBERT Stéphanie donne procuration à Madame HOSTALIER Valérie, Monsieur ERTUGRUL Ali donne procuration à Monsieur POILLOT Jérémy

Absent(s)-excusé(s) : Madame MARTZLOFF Laetitia

Absent(s) non-excuse(s) :

Secrétaire de séance : Madame LABELLE Aurélie

Objet de la délibération : N° 2025-016 - Affectation des résultats 2024 au budget de la commune

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2311-5 et R.2311-12 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le compte financier unique 2024 du budget principal ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 :

Constatant que le Compte financier unique fait apparaître ;

- un excédent de fonctionnement de : 250 667.70 €

- un excédent reporté de : 503 737.94 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 754 405.64 €

- un déficit d'investissement de : 258 649.57 €

- un déficit des restes à réaliser de : 52 757.04 €

Soit un besoin de financement de : 311 406.61 €.

Le Conseil Municipal décide à la majorité :

Article 1 : d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2024 : Excédent 754 405.64 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 311 406.61 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 442 999.03 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit : 258 649.57 €

Article 2 : Cette décision sera communiquée aux services fiscaux avant le 15 avril 2025.

Nombre de voix pour	10	Abstentions	2
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire



Valérie HOSTALIER